

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 31/08/2026

Présents : N. OLLIVIER, JP LEDUC (Président), R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (Représentant du Bureau du Comité) en visio
Excusés : , L; JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour pour la saison 2026-27 :

FUTSAL

En attente des confirmations de gymnase, jour et horaire de match

1. A. S. ANDRÉSY FUTSAL
2. CARRIERES GRESILLONS A.S.
3. ISSOU FUTSAL FOOTBALL CLUB
4. MANTES FUTSAL 78
5. MONTESSON U.S.
6. TOUSSUS FUTSAL CLUB
7. VECTEUR SPORT MANTES-LIMAY 2
8. VECTEUR SPORT MANTES-LIMAY 3

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

1. ACHERES FC
2. CHANTELOUP LES V. US
3. CLAIREFONTAINE EN YVELINES FC
4. CROISSY US
5. GUYANCOURT ES
6. HOUILLES SO
7. MAUREPAS AS
8. OVILLOISE AS 1 et 2
9. PERRAY FOOT ES
10. SARTROUVILLE ES

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

En attente de confirmation (jour et horaire) :

1. BONNIERES FRENEUSE FC - LUNDI 20h30
2. CHAMBOURCY ASM LUNDI 20h30
3. ECQUEVILLY EFC - VENDREDI 20h30
4. EPONE USBS - JEUDI 20h30
5. EPONE / LAINVILLE - JEUDI 20h30
6. GUITRANCOURT ASF - JEUDI 20h30
7. JUZIERS FC - JEUDI 20h30
8. MAURECOURT FC - VENDREDI 20h30

YVELINES FOOT N° 1898

9. PERRAY ES - JEUDI 20h30
10. POISSY SGL CHI - JEUDI 20h15
11. PORCHEVILLE FC - MARDI 20h30
12. RAMBOUILLET YVELINES FC - JEUDI 20h00
13. ROSNY FOOT CS - JEUDI 20h30
14. TREMBLAY FC - DIMANCHE 09H45
15. VILLENES ORGEVAL FC - LUNDI 20h30
16. VILLEPREUX FC - VENDREDI 20h30
17. ANDRESY FC
18. BEYNES FC
19. BUCHELOISE AS
20. GUERVILLE ARNOUVILLE AS
21. HOUDANAISE REGION FC
22. MAGNY 78 FC
23. MONTIGNY LE BTX AS
24. NEAUPHLE PONT. 78 RC
25. POIGNY LA FORET US

COURRIERS

564043 TOUSSUS AFC

Demande du club pour une dérogation ou une évolution du règlement concernant les numéros de maillot afin de simplifier la gestion et de pouvoir attribuer un numéro par joueur.

La Commission corrige la réponse donnée lors de sa réunion du 24/08/2026.

La Commission en application du Règlement Sportif du District accorde cette demande, dans le respect des conditions suivantes :

Par principe, dans toutes les compétitions départementales, les maillots des joueurs sont numérotés de 1 à 15 (de 1 à 12 dans les compétitions Futsal). Par exception, les clubs peuvent faire porter à leurs joueurs d'autres numéros (de 16 à 99). Dans tous les cas, les numéros doivent correspondre à ceux indiqués sur la feuille de match.

500650 VERSAILLES 78 FC

Réponse du club indiquant qu'il n'a pas la possibilité d'accueillir les deux rencontres U14 face à BAILLY NOISY SFC du 3 octobre prochain.

La Commission dit matchs à jouer le 31 octobre 2026 sur les installations de BAILLY NOISY SFC.

U14 N1-B

55707547 BAILLY NOISY SFC 21 / VERSAILLES 78 FC 24

U14 N3-C

55707772 BAILLY NOISY SFC 22 / VERSAILLES 78 FC 25

MAIRIE D'ISSOU

Courrier du club indiquant que les rencontres Futsal Séniors devront avoir lieu à 20h00

La Commission donne son accord.

FORFAIT GENERAL

**Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)**

SENIORS

PERRAY FOOT ES (D5-E)

U18

FOURQUEUX AS (D2-B)

U16

GUERVILLE ARNOUVILLE AS (D3-A)

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

537683 HARDRICOURT US

Demande de changements d'horaires pour une meilleure gestion des créneaux

- Séniors D2/A à 15h30
- U17 D2/A à 12h30
- U16 D3/A à 11h00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

560301 VINSKY MAGNANVILLE FC

Demande de changements d'horaires pour une meilleure gestion des créneaux

- U14 N4/A à 16h00
- U15 D3/A à 16h00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

527993 ETANG ST NOM ES

Demande de changements d'horaires pour une meilleure gestion des créneaux

- Séniors D4/C à 16h00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

525514 TRIEL AC

**Demande de changement d'horaire pour l'équipe suivante :
VETERANS D2-A à 11H**

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

525588 FEUCHEROLLES USA

Demande de changement d'horaire en raison de l'occupation des vestiaires:

- U16 D2-A à 12H30
- U17 D1-A à 12H30

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

531084 TREMBLAY SUR MAULDRE FC

Demande du club pour jouer à domicile les matches des 45 ANS le dimanche matin à 9H45

Compte tenu que cette équipe s'est déplacée systématiquement la saison passée car le terrain n'est pas équipé d'éclairage, la Commission donne exceptionnellement son accord.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCH

La Commission rappelle que les demandes de modifications de match doivent être effectuées via Footclubs. Le club adverse est ainsi avisé et peut donner une réponse. La commission statue par la suite.

SENIORS

CY DU 13/09/2026

78819401 HARDRICOURTS ES 2 / ETANG ST NOM ES 1

Demande de HARDRICOURT US pour jouer ce match à 12H en raison d'un match de coupe de France à 14H30.

La Commission est en attente de l'accord de ETANG ST NOM ES.

CY DU 13/09/2026

78819384 CROISSY US 1 / MAULOISE US 1

Demande de CROISSY US pour jouer ce match à 13H en raison de problème d'éclairage

Refus de MAULOISE US.

Compte tenu du motif, la Commission refuse la demande.

VETERANS

D3-A DU 20/09/2026

55697632 ACHERES BENFICA A.P. 31 / HOUILLES AC 31

En raison de la non mise à disposition du terrain par la Mairie, le club demande d'inverser le match.

La Commission est en attente de l'accord de HOUILLES AC.

D4-A DU 22/11/2026

55697872 ANCIENS DU MANTOIS 31 / MEULAN CN 31

D4-A DU 22/11/2026

55697932 MEULAN CN 31 / ANCIENS DU MANTOIS 31

Demande des ANCIENS DU MANTOIS d'inverser les deux rencontres, leur terrain n'étant pas disponible le 22 novembre 2026.

La Commission est en attente de l'accord du club adverse.

CY DU 13/09/2026

78813405 HOUDANAISE REGION FC 2 / ST ARNOULT US 1

Demande de REGION HOUDANAISE pour jouer ce match à 11H en raison d'un match Vétérans R3 à 9H

Refus de ST ARNOULT.

Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

TIRAGE COUPES

Les tirages ont eu lieu lors de la Commission du lundi 24 août 2026.

1ER TOUR

Dimanche 13 septembre 2026

CY SENIORS

Les équipes exemptées du 3ème tour de Coupe de France ont été intégrés au tirage de la Coupe des Yvelines Séniors (VELIZY ASC, VILLENES ORGEVAL FC)

MODIFICATIONS SUR LES CALENDRIERS

CDM

Suite à plusieurs forfaits généraux sur la poule unique de D1, la Commission a modifié le calendrier pour le passer sur un format à 10 équipes (dont 1 exempt). Par conséquent, le début du championnat est désormais prévu le 27 septembre prochain et les calendriers des équipes ont été modifiés en conséquence.

Répercussions sur les calendriers VETERANS D4C des CLAYES S/BOIS & FONTENAY FLEURY FC pour respecter les alternances.

U16

D2A / D3B

Suite au forfait général deCHANTELOUP US 1 en D2A, la Commission en application de l'article 14.12.d du RS DYF, repêche l'équipe de ST GERMAIN FC 1, qui était descendant. Par contre, elle précise que l'alternance de cette équipe en D2A ne pourra être parfaite.

Répercussions sur le calendrier U16D3B qui se voit modifié.

D3A

Suite au forfait général de GUERVILLE ARNOUVILLE 1; le calendrier U16D3A se voit modifié. Répercussions sur le calendrier U18D2A de VAUXOISE ES afin de respecter l'alternance.

ENGAGEMENTS

La Commission ajoutera dans les calendriers : les équipes suivantes :

Elle procédera à l'intégration des nouvelles équipes la semaine prochaine. Passé ce délai, l'ajout de nouvelles équipes se fera uniquement selon la place disponible.

SENIORS

- ✓ LIMAY ALJ 1
- ✓ VILLEPREUX FC 2

VETERANS

- ✓ ELANCOURT OSC 2
- ✓ MANTESOLYMPIQUE FC 1
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 3
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 4

U17

- ✓ CHANTELOUP US 1

U16

- ✓ VELIZY ASC 1

U15

- ✓ ESSARTS LE ROI AGS 1

U14

- ✓ CERNAY LA VILLE AS 1
- ✓ ECQUEVILLY EFC 1
- ✓ BEYNES FC 2

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant la date du match** le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire : - de la commune où se trouve le siège social du club, - d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente, - d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club, - d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines. La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

U18

D1A DU 21/12/2025

53433789 - LIMAY A.L.J. 21 / VIROFLAY U.S.M. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 20/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 5 matches fermes pour l'équipe U18 de LIMAY ALJ 21 évoluant en D1-A.

Un match n'ayant pas été purgé lors de la saison 2025-2026, la commission désigne le match suivant (réponse avant le 7/11/2026)

D1-A DU 22/11/2026

55695705 LIMAY A.L.J. 21 / SARTROUVILLE ES 21

U15

D3A DU 29/11/2025

53441782 CARRIERES GRESILLONS 1 / ROSNY C.S. FOOT 1

Transmis de la Commission de Discipline du 03/02/2026 infligeant une suspension de terrain de 3 matches fermes pour l'équipe de CARRIERES GRESILLONS 1 évoluant en U15 D3-A.

Deux matches n'ayant pas été purgés lors de la saison 2025-2026, la commission désigne les matches suivant :

D2-A DU 07/11/2026

55696367 CARRIERES GRESILLONS 1 / CHATOU AS 1

Réponse avant le 23/10/2026

D2-A DU 28/11/2026
55696380 CARRIERES GRESILLONS 1 / VILLENES ORGEVAL 1
Réponse avant le 13/11/2026

MATCH A HUIS CLOS

Conformément à l'article 40.6 du Règlement sportif, la Commission rappelle

Qu'en cas de match à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

a) les dirigeants des deux clubs, porteurs de leur licence F.F.F.,

Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos.

b) les officiels désignés par le District,

c) les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match,

d) toute personne réglementairement admise sur le banc de touche,

e) les journalistes porteurs de leur carte officielle,

f) le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive.

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit, **au plus tard le mardi à 12 H précédant la rencontre**, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles, en ce qui les concerne, d'assister au match à huis clos.

L'approbation de la liste par la Commission compétente ne vise pas la qualification et/ou la participation des personnes y figurant.

La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus.

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

SENIORS

D1A DU 19/04/2026
53449825 - CARRIERES GRESILLONS 1 / VERSAILLES 78 F.C. 3
Transmis de la Commission de Discipline du 05/05/2026 ayant donné match à huis clos pour l'équipe 1 Séniors de CARRIERES GRESILLONS AS.

Le match n'ayant pas été purgé lors de la saison 2025-2026, la commission transfère le dossier à la Ligue de Paris Ile de France.

D5-D DU 10/05/2026 54726118 COIGNIERES CITY AS 1 / ST ARNOULT US 1

Transmis de la Commission d'Appel Départementale du 04/06/2026 modifiant la sanction pour donner 1 match à huis clos et 1 match de suspension de terrain avec sursis pour l'équipe Séniors 1 de COIGNIERES CITY AS évoluant en D5-D.

Le match n'ayant pas été purgé lors de la saison 2025-2026, la commission désigne le match suivant :

D4-C DU 01/11/2026
55694088 ASCCFC 1 / MAGNY 78 FC 1